

IPE

INSTITUT PETITE ENFANCE

BORIS CYRULNIK

Spécialisations
formateurs
petite enfance

Vous êtes passionné(e)s
de petite enfance et avez
à cœur de transmettre
savoir et pratiques... ?

Plus profondément, vous
souhaitez approfondir
votre expertise de
formateurs ?

L'Institut Petite Enfance
Boris Cyrulnik vous
propose trois possibilités
de spécialisation :

• Libre exploration éducative

• Observation-projet

• Analyse des pratiques



Spécialité

Libre exploration éducative

Développer la « Libre exploration éducative » au sein de structures d'accueil

Objectifs :

Se familiariser avec le mouvement de pensée de la libre exploration éducative, dans ses valeurs, tenants théoriques comme invitations pratiques ; s'exercer au cheminement théorie-pratique et pratique-théorie à partir tant de recherches que d'éléments du terrain. Appréhender la démarche heuristique pour penser l'accompagnement au quotidien.

Public :

Formateurs déjà en activité ou en début d'activité

Contenu et déroulé :

Durée : 4 jours, espacés au cours de l'année 2019-2020.

1^{ère} et 2^{ème} journées (groupées) : **3 et 4 octobre 2019**

Jour 1 :

La libre exploration éducative : présentation, cadre, tenants théoriques.
Soubassements pratiques.

Jour 2 :

Partage d'expériences des participants.
L'accompagnement global d'une structure : approche, méthode.

3^{ème} journée : 13 décembre 2019

De la pratique à la théorie : ateliers (supports visuels – films, photographies, etc.).
Outils et équipement supports d'évaluation.
Partage d'expériences.

4^{ème} journée : 7 février 2020

Partage d'expérience et bilan.
Actualisation des connaissances.

Formateurs :

Anne-Sophie Rochegude, directrice scientifique de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik. Auteur de (2018) *Pour mieux comprendre bébé. Recherches et petite enfance* ; (2019) *Bébé... mais que fait-il ?* ; co-auteur de : (2019) *Libre exploration éducative*. Savigny-sur-Orge : Éditions Philippe Duval.

Chloé Ruby, infirmière puéricultrice et formatrice. Co-auteur de (2019) *Libre exploration éducative*. Savigny-sur-Orge : Éditions Philippe Duval

Philippe Duval, vice-président de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik.

Vous souhaitez vous inscrire ?

Téléchargez le formulaire :

<http://boris-cyrulnik-ipe.fr/>

Ou contactez-nous à : ipe.bc@orange.fr

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Bulletin à envoyer à Institut petite enfance – Boris Cyrulnik
Spécialisation formateurs petite enfance - Libre exploration éducative
40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge

Nom : Prénom :
Adresse :

CP : Ville : Tél. :
Courriel : Profession :

Je verse la somme de **750,00 €**

Paiement par chèque à l'ordre de L'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance Paiement par carte bancaire

1- Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB n° | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

2- Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB n° | - | - | - | Expire fin | - | - | - | - | - | - | - | Signature obligatoire :

Je souhaite recevoir une facture

INSCRIPTION FORMATION CONTINUE

Afin de valider la convention de formation vous devez :

1° Remplir le formulaire et le transmettre à IPE 40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge.

2° Vous recevrez une confirmation d'inscription avec la convention en double exemplaire.

3° Vous recevrez la facture, après service fait. Attention : l'inscription est valide uniquement à la réception de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme.

Convention simplifiée de formation professionnelle (Article L.6353-1)

Entre les soussignés

1 - Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance, 40, avenue Saint-Jacques, 91600 Savigny-sur-Orge, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11910805291 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et

2 - représenté(e) par

Mme M. Prénom Nom :

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue.

Article 1 : Objet de la convention

L'association Boris Cyrulnik pour la petite enfance organisera l'action de formation suivante :

► intitulé de l'action de formation : **Spécialisation formateurs petite enfance - Libre exploration éducative**

► Programme et méthodes : ci-contre

► Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) : **Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances**

► Dates : **3 et 4 octobre 2019 ; 13 décembre 2019 ; 7 février 2020**

► Durée : **4 jours** (soit 28 heures)

► Lieu : **Asiem - 6, rue Albert Lapparent - 75007 Paris**

Article 2 : Effectif formé

L'association Boris Cyrulnik pour la petite enfance accueillera :

Mme M. Prénom Nom :

Profession :

Article 3 : Dispositions financières - Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à **1 000,00 € net de taxe**

Article 4 : Modalité de règlement - Le règlement s'effectue par virement à réception de la facture, établi à l'ordre de L'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance.

Article 5 : Débit ou abandon - En cas d'annulation écrite reçue à IPE au plus tard 30 jours avant le début du séminaire, les sommes versées seront remboursées, déduction faite de 10 € pour frais administratifs. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 : Différends éventuels - Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Évry sera seul compétent pour régler le litige.

À le

Pour l'employeur*

Pour l'organisme de formation**

Raison sociale : Service :

Adresse :

CP : Ville : Tél. :

Courriel Fax :

Dossier suivi par Fonction :

* Signatures et tampons ** Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour

Développer la démarche de l'observation-projet

Objectifs :

Constituer un groupe de formateurs souhaitant encourager l'observation, en particulier la démarche de l'observation-projet développée par Anne-Marie Fontaine, préférentiellement auprès des professionnels de la petite enfance, mais également auprès d'autres publics.

Public :

Formateurs déjà en activité ou en début d'activité

Contenu et déroulement :

Durée : 4 jours, espacés au cours de l'année 2019-2020.

10-15 participants

1^{ère} et 2^{ème} journées (groupées) :
23 et 24 janvier 2020

Jour 1 :

- Partage d'expériences des participants autour de l'observation et des besoins repérés ;
- Transmission de l'expérience d'Anne-Marie Fontaine auprès de différents publics : outils, programmation, textes d'accompagnement, etc.

Jour 2 :

- Projections de chaque participant pour intégrer l'observation-projet dans son champ d'activité ;
- Échanges autour de la prospection pour développer l'offre de formation.

3^{ème} journée : 5 juin 2020

Retour d'expériences des participants.

4^{ème} journée : 23 octobre 2020

Retour d'expériences des participants et bilan.

Formatrice :

Anne-Marie Fontaine est psychologue et formatrice auprès des professionnels de la petite enfance. Elle a d'abord travaillé au CNRS puis a été maître de conférences en psychologie du développement à l'université Paris X. Elle propose depuis de nombreuses années, une réflexion et un soutien à la pratique de l'observation dans les structures petite enfance. Elle est l'auteur de : *L'observation professionnelle des jeunes enfants, un travail d'équipe* (2011- Éditions Philippe Duval) et de *Assistantes maternelles. L'observation, outil indispensable* (2014- Éditions Philippe Duval).

Vous souhaitez vous inscrire ?

Téléchargez le formulaire :
<http://boris-cyrulnik-ipe.fr/>

Ou contactez-nous à : ipe.bc@orange.fr

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Bulletin à envoyer à Institut petite enfance – Boris Cyrulnik
Spécialisation formateurs petite enfance - Observation-projet
40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge

Nom : Prénom :
Adresse :

CP : Ville : Tél. :
Courriel : Profession :

Je verse la somme de **750,00 €**

Paiement par chèque à l'ordre de L'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance Paiement par carte bancaire

1- Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB n° | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

2- Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB n° | - | - | - | Expire fin | - | - | - | - | - | - | - | Signature obligatoire :

Je souhaite recevoir une facture

INSCRIPTION FORMATION CONTINUE

Afin de valider la convention de formation vous devez :

1° Remplir le formulaire et le transmettre à IPE 40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge.

2° Vous recevrez une confirmation d'inscription avec la convention en double exemplaire.

3° Vous recevrez la facture, après service fait. Attention : l'inscription est valide uniquement à la réception de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme.

Convention simplifiée de formation professionnelle (Article L.6353-1)

Entre les soussignés

1 - Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance, 40, avenue Saint-Jacques, 91600 Savigny-sur-Orge, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11910805291 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et

2 - représenté(e) par

Mme M. Prénom Nom :

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue.

Article 1 : Objet de la convention

L'association Boris Cyrulnik pour la petite enfance organisera l'action de formation suivante :

► intitulé de l'action de formation : **Spécialisation formateurs petite enfance - Observation-projet**

► Programme et méthodes : ci-contre

► Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) : **Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances**

► Dates : **23 et 24 janvier 2020 ; 5 juin 2020 ; 23 octobre 2020**

► Durée : **4 jours** (soit 28 heures)

► Lieu : **Asiem - 6, rue Albert Lapparent - 75007 Paris**

Article 2 : Effectif formé

L'association Boris Cyrulnik pour la petite enfance accueillera :

Mme M. Prénom Nom :

Profession :

Article 3 : Dispositions financières - Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à **1 000,00 € net de taxe**

Article 4 : Modalité de règlement - Le règlement s'effectue par virement à réception de la facture, établi à l'ordre de L'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance.

Article 5 : Dédit ou abandon - En cas d'annulation écrite reçue à IPE au plus tard 30 jours avant le début du séminaire, les sommes versées seront remboursées, déduction faite de 10 € pour frais administratifs. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 : Différends éventuels - Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Évry sera seul compétent pour régler le litige.

À le

Pour l'employeur*

Pour l'organisme de formation**

Raison sociale : Service :

Adresse :

CP : Ville : Tél. :

Courriel Fax :

Dossier suivi par Fonction :

* Signatures et tampons ** Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour

Spécialité

Analyse des pratiques

Animer un groupe d'analyse des pratiques professionnelles ou de supervision de stage

Objectifs :

Connaître les différentes théories concernant la réflexivité,

Penser l'accompagnement d'un groupe dans un objectif de réflexion sur ses pratiques,

Élaborer sa propre méthode d'intervention à partir de sa formation et des modèles présentés pendant la formation, en définissant un cadre clair.

Public :

Formateurs ayant une expérience d'animation de groupes d'analyse des pratiques ou de supervision de stage, en formation initiale.

Contenu et déroulement :

Durée : 4 jours, espacés au cours de l'année 2019-2020.

1^{ère} journée : 13 Novembre 2019

Connaître les théories autour de la réflexivité et le cadre de fonctionnement des groupes.

- Apport théorique et méthodologique ;
- Analyse de récits ;
- Mise en situation.

2^{ème} journée : 10 Janvier 2020

Accompagnement des participants dans leurs expériences (présentation de situations)

- Les aléas de l'animation de groupe, comment se positionner ? Jeux de rôle.

3^{ème} journée : 3 Avril 2020

Accompagnement des participants dans leurs expériences

- L'analyse des pratiques, un soutien à la réflexivité des équipes, approfondissement.

4^{ème} journée : 5 juin 2020

Accompagnement des participants dans leurs expériences

- L'évaluation, comment la conduire et pourquoi ?
- Bilan de la formation.

Formatrice :

Marie-Paule Thollon Behar anime des groupes d'analyse depuis de nombreuses années auprès de publics variés : équipe de crèche, groupe de directrices, d'animatrices de relais, d'animateurs de centre de loisirs. Elle a formalisé la pratique d'intervenant en analyse de la pratique dans un ouvrage : *Analyse de la pratique et petite enfance* (2016 - Chronique Sociale).

Vous souhaitez vous inscrire ?

Téléchargez le formulaire :

<http://boris-cyrulnik-ipe.fr/>

Ou contactez-nous à : ipe.bc@orange.fr

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Bulletin à envoyer à Institut petite enfance – Boris Cyrulnik
Spécialisation formateurs petite enfance - Analyse de pratique
40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge

Nom : Prénom :
Adresse :

CP : Ville : Tél. :
Courriel : Profession :

Je verse la somme de **750,00 €**

Paiement par chèque à l'ordre de L'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance Paiement par carte bancaire

1- Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB n° | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

2- Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB n° | - | - | - | Expire fin | - | - | - | - | - | - | - | Signature obligatoire :

Je souhaite recevoir une facture

INSCRIPTION FORMATION CONTINUE

Afin de valider la convention de formation vous devez :

1° Remplir le formulaire et le transmettre à IPE 40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge.

2° Vous recevrez une confirmation d'inscription avec la convention en double exemplaire.

3° Vous recevrez la facture, après service fait. Attention : l'inscription est valide uniquement à la réception de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme.

Convention simplifiée de formation professionnelle (Article L.6353-1)

Entre les soussignés

1 - Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance, 40, avenue Saint-Jacques, 91600 Savigny-sur-Orge, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11910805291 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et

2 - représenté(e) par

Mme M. Prénom Nom :

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue.

Article 1 : Objet de la convention

L'association Boris Cyrulnik pour la petite enfance organisera l'action de formation suivante :

► intitulé de l'action de formation : **Spécialisation formateurs petite enfance - Analyse de pratique**

► Programme et méthodes : ci-contre

► Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) : **Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances**

► Dates : **13 novembre 2019 ; 10 janvier 2020 ; 3 avril 2020 ; 5 juin 2020**

► Durée : **4 jours** (soit 28 heures)

► Lieu : **Asiem - 6, rue Albert Lapparent - 75007 Paris**

Article 2 : Effectif formé

L'association Boris Cyrulnik pour la petite enfance accueillera :

Mme M. Prénom Nom :

Profession :

Article 3 : Dispositions financières - Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à **1 000,00 € net de taxe**

Article 4 : Modalité de règlement - Le règlement s'effectue par virement à réception de la facture, établi à l'ordre de L'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance.

Article 5 : Dédit ou abandon - En cas d'annulation écrite reçue à IPE au plus tard 30 jours avant le début du séminaire, les sommes versées seront remboursées, déduction faite de 10 € pour frais administratifs. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 : Différends éventuels - Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Évry sera seul compétent pour régler le litige.

À le

Pour l'employeur*

Pour l'organisme de formation**

Raison sociale : Service :

Adresse :

CP : Ville : Tél. :

Courriel Fax :

Dossier suivi par Fonction :

* Signatures et tampons ** Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour